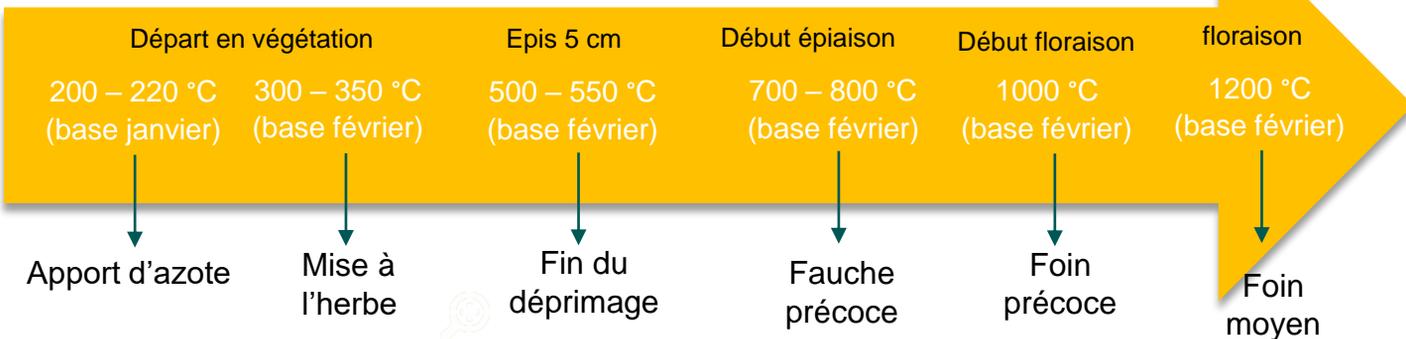




## Calendrier fourrager



## Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	Degrés cumulés depuis le 1 <sup>er</sup> février
Avrée	302	173	342	245
Chateau-Chinon	598	274	296	228
Clamecy	215	139	365	251
Dun les Places	598	243	275	212
Lormes	485	240	319	246
Nevers	175	132	365	248
Prémery	260	129	345	240

*Données météo au 7 mars 2021 (Source : Météo France)*

### *Sans eau, pas de pousse (bis)*

Les gelées fréquentes de la semaine dernière ont permis de cumuler seulement 45°C supplémentaires. Le froid et l'absence de pluie ne permettent pas à la végétation de pousser, ce que confirment les mesures d'herbes effectuées ce début de semaine. Des précipitations sont annoncées pour la fin de la semaine mais les températures devraient rester fraîches. Les 300/350°C cumulés, point de départ de la mise à l'herbe devraient être atteints d'ici 10 à 15 jours dans les secteurs les plus précoces du département.



## ■ Quand décider de la mise à l'herbe ?

En situation de **pâturage continu** sur une seule et même parcelle pendant tout le printemps, avec un **faible chargement** (>55 ares / UGB) la mise à l'herbe peut se faire rapidement, même si les hauteurs d'herbe sont faibles. La pousse d'herbe rapide du printemps permettra de constituer des stocks sur pieds en présence des animaux.

A l'inverse, lorsque le chargement de printemps est important (40/45 ares / UGB), par exemple en cas de pâturage d'une parcelle avec agrandissement suite à une fauche précoce ou en cas de pâturage tournant, mieux vaut attendre d'avoir une hauteur d'herbe suffisante (herbe au niveau de la cheville soit environ 7 à 8 cm d'herbe minimum) pour lâcher. Un pâturage trop ras pénalisera les repousses et la production d'herbe risque d'être insuffisante pour subvenir aux besoins des animaux. En cas de hauteur d'herbe insuffisante, le déprimage des parcelles prévues en foin permet d'attendre que la quantité d'herbe disponible dans les pâtures soit suffisante pour y amener les animaux.

**Les mesures d'herbe effectuées sur les prairies permanentes du département cette semaine indiquent des hauteurs d'herbe comprises entre 5 et 6 cm.**



## ■ Semis de printemps

Avec la fin de l'été, la fin d'hiver/début du printemps est l'autre période favorable à l'implantation de prairies. La principale difficulté est de trouver le bon créneau : il faut semer tôt pour avoir des plantules bien enracinées qui résisteront à une sécheresse mais attention à un semis trop précoce qui exposerait les jeunes plants aux gelées.

Le semis doit avoir lieu sur un sol suffisamment ressuyé et réchauffé, dans le premier cm du sol, dans un lit de semences affiné et rappuyé.

Le semis de luzerne sous couvert d'une culture de printemps peut s'envisager dès que la céréale commence à taller. La densité de semis est identique à celle d'un semis sur sol nu (20 à 25 kg/ha). Le semis peut se faire au semoir en ligne, avec les éléments relevés au maximum ou bien à la volée, couplé à un passage de herse étrille. Là aussi, il faut attendre des conditions favorables à l'implantation de la luzerne : un sol sain et réchauffé, juste avant une pluie pour assurer une germination rapide.